

# Guénange | Politique

## Le premier conseil post-covid valide le budget communal

L'épidémie de coronavirus et le report des élections forcent les élus communaux à tenir la barre quoi qu'il adviene. C'est le sens de la dernière réunion qu'ils ont tenue, à huis clos. Le budget primitif a été voté. Un prêt de 2,8M€ a été engagé.

RL 17 05 2020



Alors que les taux d'intérêt remontent en flèche depuis la crise sanitaire, les élus ont souhaité signer le prêt qui permettra la rénovation de l'ex-lycée Cressot. Photo RL /Pierre HECKLER

[L'épidémie de coronavirus](#) a laissé beaucoup d'équipes municipales au milieu du gué. C'est le cas à Guénange où un second tour des élections devra être convoqué dès que possible. En attendant, les élus en place font du rabe. À peine le confinement levé, un conseil municipal a même été convoqué, pour expédier les affaires courantes, arrêter le budget primitif de la commune et acter l'essentiel : un prêt de plus de 2,5M€. Les élus s'étaient déjà entendus de longue date sur la nécessité de cet emprunt, qui servira à [transformer l'ancien lycée Cressot en pôle scolaire et périscolaire](#).

« On ne pouvait plus attendre. En mars, nous avions une possibilité de taux d'emprunt à 0,96 % mais depuis la crise sanitaire, les taux remontent. Nous avons eu des offres à 1,50 % ; d'autres organismes ne voulaient même plus s'engager sur la totalité de la somme... Finalement, nous avons signé auprès de la Caisse d'épargne avec un taux de 1,38 % », résume le maire, Jean-Pierre La Vaullée.

Une réunion a été organisée tout récemment avec les entreprises retenues pour réaliser le chantier ; les travaux devraient débuter sous quatre semaines. Un signal positif pour les entreprises du BTP qui ne demandent pas mieux qu'à rattraper les deux mois perdus en raison du confinement.

## **Un budget modulable**

Le reste du budget traduit une évidente prudence. Hormis la transformation de Cressot, dont la ligne d'investissement pour 2020 est estimée à 3,3M€, les investissements se résumeront à l'essentiel. Une enveloppe de 420 000 € est destinée à la rénovation de la route de Thionville (dont les travaux sont en cours) ; 200 000 € sont fléchés vers les autres travaux de voirie ; 350 000 € sont réservés à la fin des travaux du quartier République ; 325 000 € sont destinés à l'entretien des bâtiments communaux. Enfin, une réserve de 300 000 € est prévue pour l'acquisition de terrains. Au final, le budget d'investissement dépasse les 6,8M€ « mais il est totalement modulable. L'équipe qui sera élue après les élections pourra faire ce qu'elle veut », souligne Jean-Pierre La Vaullée. Précision d'importance : les taxes locales resteront stables. Les élus d'opposition ont voté contre ce budget.